



Assemblée générale du réseau européen des Conseils de justice

Paris, le 8 juin 2017

Allocution d'ouverture

de M. Bertrand Louvel,

**Premier Président de la Cour de cassation,
Président de la formation du Conseil supérieur de la magistrature
compétente à l'égard des magistrats du siège**

Madame la présidente, Chère Madame Nuria Diaz Abad,

nous connaissons votre amitié pour la France et sommes donc particulièrement heureux de vous accueillir à la Cour, aujourd'hui. Nous savons le dévouement dont vous faites preuve depuis un an en qualité de présidente du réseau européen des Conseils de Justice et sommes fiers de vous soutenir dans les démarches courageuses que vous avez entreprises au cours des derniers mois qui ont vu surgir des menaces contre l'Etat de Droit commun aux nations libres ;

Très honorable Lord Justice, Lord Thomas,

nous sommes très honoré par votre venue à Paris aujourd'hui. Votre présence illustre votre attachement à ce réseau que vous avez présidé, mais surtout la force des valeurs auxquelles l'institution judiciaire du

Royaume Uni entend marquer son attachement dans cette période de trouble, d'instabilité et de menace ;

Chers membres des Conseils de Justice,

votre participation nombreuse à cette treizième assemblée générale annuelle de Paris est le signe de la vivacité de ce réseau et des attentes que vos Conseils placent en lui ;

Madame la directrice du réseau, Chère Madame van der Goes,

nous avons pleinement conscience et nous sommes très reconnaissants du rôle essentiel que vous assumez depuis 2005 et qui permet à ce réseau d'être aujourd'hui reconnu par les institutions nationales et internationales comme un interlocuteur de référence.

Mesdames et Messieurs ;

Le Conseil supérieur de la magistrature français a toujours manifesté un vif intérêt pour les travaux du Réseau européen des Conseils de justice, depuis sa création à Rome, en 2004, mais c'est la première fois que l'assemblée générale annuelle se tient en France.

Monsieur le Procureur général et moi-même, en notre qualité de présidents de ce Conseil, vous accueillons avec émotion, ici, à la Cour de cassation, première Cour de France et siège ancestral de la discipline des magistrats.

Depuis 2004, les représentants des Conseils de Justice œuvrent ensemble au sein de notre réseau afin de promouvoir des standards de qualité dans tous leurs domaines de compétence.

Ce réseau s'est ainsi attaché, à travers des échanges toujours soucieux de respecter la diversité des modèles caractérisant nos Conseils de Justice, à définir un cadre d'action ambitieux qui puisse servir de référence dans la conduite de nos actions nationales.

L'évolution du choix des thèmes de recherche illustre la maturation progressive de notre réseau.

De sujets existentiels tels que la notion d'indépendance et le rôle que les Conseils de Justice doivent y tenir, vous avez, au fil des années, approfondi des aspects plus techniques tels que la procédure de répartition des compétences ou même la rémunération des magistrats.

Les orientations plus récentes tentent enfin de répondre à l'attente citoyenne croissante et toujours plus exigeante d'une justice de qualité irréprochable.

De nombreuses instances européennes, tant au sein de l'Union européenne, à l'instar du réseau des présidents des Cours suprêmes ou le réseau européen de formation judiciaire, que dans le cadre du Conseil de l'Europe, avec le soutien actif du Conseil consultatif de juges européens (CCJE), partagent cette ambition en menant des réflexions sur des problématiques souvent identiques.

Mais, et c'est la force du RECJ, son originalité est d'associer les autorités qui sont chargées de garantir dans nos Etats l'indépendance de la Justice, tant à l'occasion de la nomination des magistrats, de leur exercice quotidien, par la prévention des risques déontologiques, mais aussi à l'occasion des sanctions des manquements disciplinaires.

La pertinence du choix du réseau européen d'approfondir les thématiques par des réunions régulières de groupes de travail doit être soulignée. Car de ces discussions, étayées par une documentation approfondie produite par chaque Conseil, émerge une mise en perspective essentielle à la constitution de standards.

Cette réflexion est indispensable pour notre positionnement institutionnel extérieur au sein de nos Etats, mais aussi pour servir de normes de référence à destination d'Etats en voie de construction ou de reconstruction.

Elle est primordiale pour les Conseils européens eux-mêmes afin de susciter des réflexions internes sur leurs propres modèles.

La thématique choisie pour l'année 2016-2017 du financement de l'autorité judiciaire a ainsi inspiré la décision de mener une réflexion menée ici-même à la Cour de cassation sur le financement de l'autorité judiciaire française. Les ressources documentaires et les recommandations du RECJ permettent aux experts de haut niveau associés à cette réflexion d'élaborer des propositions qui seront publiées à l'automne 2017.

Ces liens permanents entre nos Conseils nous permettent ainsi de mieux répondre aux défis auxquels l'institution judiciaire doit répondre.

Car si, en Européens déterminés, nous avons célébré il y a quelques semaines les 60 ans des Traités de Rome, les attentes de nos concitoyens pour une justice toujours plus efficiente demeurent fortes à travers toute l'Europe.

L'occasion a été donnée de souligner le chemin parcouru par l'institution judiciaire à l'occasion d'un colloque organisé sur ce thème dans cette grand'Chambre, le 28 avril dernier. Les avancées de notre construction judiciaire européenne sont notables et doivent être saluées.

Il demeure cependant un grand sentiment d'éloignement partagé globalement par nos concitoyens européens à l'égard d'une institution dont, globalement, la place et la mission semblent toujours en voie de perfectionnement.

Cet après-midi, vous évoquerez ces enjeux lors de tables rondes thématiques. Le choix des sujets éclaire les améliorations restant à définir : les relations avec la presse, les relations avec le pouvoir politique et enfin, et surtout, la confiance du public dans la Justice, constitueront le centre de vos discussions.

Ce programme est vaste et ambitieux, mais le sujet de la confiance, qui ne peut être envisagé sans avoir réfléchi à la place des médias et du pouvoir dans la décision judiciaire est vraiment au cœur de notre mission.

Si les Conseils de justice représentés ici peuvent disposer de domaines de compétence différenciés, il en est un qui nous rassemble tous : garantir l'indépendance de la Justice, envisagée comme la condition sine qua none de la confiance de nos concitoyens.

Pour conquérir cette confiance, nous devons entendre et méditer les critiques qui nous sont adressées.

La tentation est grande pour le pouvoir politique de s'appuyer sur elles pour restreindre le domaine d'action de la justice.

Les Conseils de Justice ne peuvent se contenter de déplorer cette évolution néfaste à l'Etat de droit.

Ils se doivent de définir une déontologie courageuse et exigeante autour de l'impératif pour les magistrats de remplir leur missions dans un climat partagé de sérénité et de respect des lois comme des personnes, et de manifester à chaque étape de leur processus décisionnel une conscience professionnelle exemplaire.

C'est seulement au prix de cette forte exigence des Conseils de Justice à l'égard des magistrats que nous établirons la confiance publique.

Par leur rôle de veille sur des règles déontologiques claires et sans ambiguïtés, par le soin apporté à des nominations strictement objectives, par leur capacité d'écoute des difficultés rencontrées par les magistrats dans leur exercice quotidien et par le courage de sanctionner les manquements disciplinaires, les Conseils de Justice peuvent gagner leur légitimité à contribuer à une justice européenne forte et respectée.

On peut compter sur l'émulation créée par ces rencontres entre Conseils de justice européens pour permettre à chacune de nos institutions de mieux répondre à cette ambition.

Je suis plein d'espoir à cet égard et très impatient des avancées qui émergeront de cette rencontre à laquelle je suis heureux de souhaiter un plein succès.